

**DELIBERATION 2022-12-05**

**Tarifs de Location du camion : retrait des déchets verts / encombrants**

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 5 décembre, à 21h00 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de CETTOLO Serge, Maire.

**Présents** : Mr CETTOLO Serge, Mr PERIER Vincent, Mme LEPORT Nadège, FRATELLI Patrick, RENSTAD Rebecca, Mme ULIAN Martine - Mme CENEDESE-CONDOM Myriam

**Absent excusé** : Néant

**Secrétaire de séance** : M. Vincent PERIER

**Objet : Tarifs de Location du camion : retrait des déchets verts / encombrants**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre en place une délibération concernant le tarif de location du camion pour le retrait des déchets verts et des encombrants chez les administrés.

Les membres du conseil municipal proposent alors de déterminer le tarif de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de définir le tarif de 10 € par retrait de déchets verts et/ou encombrants ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le Maire  
CETTOLO Serge



Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et ans susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme